



SANTE

EHPAD Les Bruyères

> **Le projet** : réhabilitation et extension de l'EHPAD

A Bourg-Lastic

> **Mission** : Mandat

Maître d'ouvrage : CCAS de Bourg-Lastic

> **Architecte** : Cité Architecture

> **Budget** : 9 100 000 € HT

> **Financement** : CNSA

> **Livraison** : 2022

Présentation

Des objectifs ambitieux pour un projet durable

Le projet du CCAS de Bourg-Lastic prévoit une extension permettant à l'établissement « Les Bruyères » de passer de 70 à 75 lits, ainsi que la création d'une unité spécifiquement dédiée aux personnes atteinte de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Cette évolution s'inscrit dans une complémentarité de services, car le CCAS propose que l'établissement se charge désormais de la fabrication de repas pour des structures extérieures.

« Les Bruyères » bénéficient d'un site exceptionnel par son caractère naturel préservée et sa situation immédiate du centre bourg. C'est donc en toute logique que ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale forte afin de créer les conditions nouvelles, propices à la qualité de vie de ses résidents.

L'une des exigences premières est ainsi d'assurer l'insertion paysagère et les performances énergétiques des constructions et de développer un concept innovant qui affirme le caractère résidentiel du site. Dans ce sens, l'expression architecturale conçue par Cité Architecture prend en compte le contexte local et l'identité du nouveau quartier où l'EHPAD prend place. L'enveloppe thermique fait l'objet d'une attention toute particulière. Les choix constructifs se sont portés sur des matériaux traditionnels et locaux de préférence.

D'importants travaux organisés en plusieurs phases

La durée globale des travaux a été estimée à 37 mois. La réhabilitation très lourde et totale du bâtiment se déroule en 3 grandes étapes. La première phase est dédiée à la réalisation de l'extension de l'EHPAD et a peu d'incidence sur le fonctionnement de l'établissement. Les deuxième et troisième étapes sont consacrées aux travaux de réhabilitation.

Au final, les résidents gagneront en confort de vie à travers des chambres individuelles supérieures à 20 m², une salle de bain individuelle et accessible PMR (Personne à Mobilité Réduite). A noter que chaque unité disposera d'un salon et d'un office. La cuisine centrale et la salle de restaurant collective sont implantées au rez-de-chaussée.

Un suivi personnalisé et partenarial

Elaboration du programme, montage de la consultation, désignation de la MOE, du bureau de contrôle et du coordonnateur SPS, études préalables : assemblia a été retenu pour accompagner le CCAS de Bourg-Lastic dès le début de son projet. Les intervenants sélectionnés et les premières études réalisées, une mission de mandat a été confiée à assemblia. C'est ainsi que le personnel de l'EHPAD a pu être associé à l'élaboration des futures transformations. Le savoir-faire assemblia, c'est également le montage des dossiers de subvention et d'agrément ; dernière étape avant de lancer la consultation des entreprises puis les travaux... En parallèle, assemblia assure le pilotage administratif, financier, juridique du projet et ce jusqu'à la fin de l'étape ultime de la garantie parfait achèvement.

Crédit photo : Cité Architecture

